

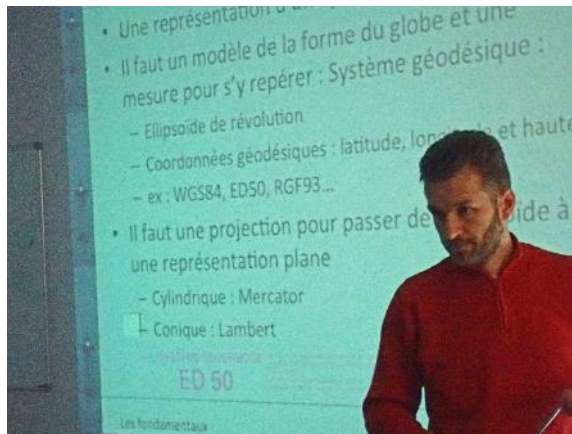
**Commission MER**  
**Sécurité en kayak de mer - Initiation en piscine**  
**Dimanche 3 février 2019**  
**9h30 à 18h00 à Saint-Maur-des-Fossés**

Inscriptions  
jusqu'au  
20 janvier

Public cible : Pagaie blanche à pagaie verte

Organisation :

**R1 = Christophe HENRION (CKTSQY)**, 06 45 14 50 83, [alaska1@club-internet.fr](mailto:alaska1@club-internet.fr)  
**Logistique locale = SNTM (Société Nautique du Tour de Marne)**



Crédit Photos C.HENRION

Matériel à prévoir :

- Matinée en salle : papier, crayon, gomme, règle ; et si vous avez : règle Cras, compas, ...
- Pique-nique (non fourni)
- Après-midi à la piscine : maillot (pas de short, ni de combinaison) + lycra ; éventuellement pince-nez et lunettes. Tout le reste du matériel est fourni (kayak, gilet, pagaie, ...).

Programme de la journée :

- **9h30 – 12h00 : Cours théoriques et exercices d'application** (préparation d'itinéraires, cartographie pour débutant.e, ...).
- **12h00 – 13h30** : pot de la Commission Mer, et **pique-nique** tiré du sac.
- **13h30 – 17h30 : exercices de sécurité** en kayak de mer en piscine (remontée en eau profonde à deux, remontée au paddle float, récupération en pointe, esquimautage, nœuds, ...)
- **17h30 – 18h00 : goûter** de la Commission Mer.

Appel à bénévoles pour l'animation de la journée :

- **Vous souhaitez aider** → précisez-le dans le formulaire d'[inscription](#). Et contactez Christophe pour plus de détails Nos besoins :
  - Interventions théoriques, à définir.
  - Encadrement des travaux dirigés sur carte, par petits groupes.
  - Encadrement des ateliers piscine

Modalités d'inscription :

- Inscriptions à réaliser par la personne responsable de cette sortie dans chaque club via ce formulaire d'[inscription](#)
- **Le nombre de places par club est limité** dans un premier temps à **4**, hors volontaires pour l'animation. Inscriptions en liste d'attente au-delà de 4, à statuer après clôture des pré-inscriptions.
- 27 janvier : confirmation des inscriptions
- Si nécessaire, une liste d'attente sera gérée selon les critères suivants, :
  1. Diversité des clubs
  2. Débutant.e
  3. Mixité des participant.es : objectif 40% de chaque sexe
  4. Première participation à cette journée
  5. Date d'inscription
- Participation aux frais : **5 €/personne**. Gratuit pour celles et ceux qui animeront un atelier, ou qui participeront à l'organisation.
- Chaque club sera facturé par le CRIFCK des inscriptions validées.

Lieu de RDV - Parking et accès :

**Piscine Brossolette** : 51 Avenue Pierre Brossolette, 94100 Saint-Maur-des-Fossés

**Parking** : contre le complexe de la piscine, **rue de l'Observatoire**

